AGENT ARBORICOLE H/F

Autres dénominations : Aide-arboriculteur,Agent d'arboriculture fruitière

Filières liées : Agriculture biologique | Horticulture

Fiche métier sur AgrOrientation : https://www.agrorientation.com/trouver-mon-metier-ideal/je-recherche-un-metier/agent-arboricole-hf

Mission et activité du métier

Fait pour vous si vous aimez :

Produire, fabriquer | Se déplacer souvent, bouger, aller sur le terrain | Fournitures, machines et matériels agricoles, nouvelles technologies | Végétaux, cultures, céréales, plantes, fleurs, fruits, légumes, vignes

Les activités de l'agent arboricole sont principalement liées à l'entretien et à la production du verger :

- Il effectue les tailles de formation et de fructification des arbres selon des techniques spécifiques, à l'aide d'un sécateur manuel ou mécanique.
- Il protège le verger des maladies et des parasites par l'application de traitements phytosanitaires. Il assure aussi le désherbage.
- Après la floraison, il aide à l'installation des filets anti-grêle et contribue à la mise en place du système d'irrigation, nécessaire à la maturation des fruits.
- Il réalise l'éclaircissage en éliminant les fruits de petits calibres et en répartissant les autres en fonction de la charge des branches souhaitée.
- Il participe à la récolte en respectant les indications données par le chef de culture (maturité, calibre…).

Les tâches de l'agent arboricole portent également sur les travaux de plantations :

- Après l'arrachage des vieux arbres, il travaille mécaniquement le sol.
- Il installe les rangées de piquets, plante les arbres et sème de l'herbe entre les rangs si nécessaire.
- Il effectue ensuite le palissage des arbres (fixation des branches sur les fils tendus entre les piquets).

Eventuellement, l'agent arboricole participe aussi aux opérations de tri, de calibrage et de conditionnement de la récolte.

Il est amené à conduire des engins agricoles, voire même, de plus en plus, à en assurer l'entretien courant.

Il peut encadrer ponctuellement le personnel saisonnier et deviendra, à cette occasion, chef d'équipe.

Conditions d'exercice

L'agent arboricole travaille dans une exploitation agricole, spécialisée ou orientée vers l'arboriculture. Il exerce son activité essentiellement en plein air.

Son rythme de travail et ses activités varient suivant les saisons. Sous la responsabilité du chef de culture, ou directement de l'exploitant, il reste largement autonome dans ses tâches quotidiennes.

Compétences et qualités

L'agent arboricole maîtrise les techniques de taille. Son sens de l'observation lui permet d'apprécier l'état des arbres et de détecter une maladie. Autonome, il est capable d'intégrer les consignes du chef de culture ou de l'exploitant.

Ses facultés d'adaptation sont nécessaires devant la variété des tâches, des vergers et l'évolution des techniques de taille. Il apprécie le travail physique.

Perspectives d'évolutions

S'il est capable d'organiser les chantiers et s'il dispose d'une expérience de l'encadrement de personnel saisonnier, l'agent arboricole peut évoluer vers un poste de chef d'équipe. Lorsqu'il aura acquis suffisamment de connaissances en arboriculture, et qu'il aura développé son autonomie et sa prise d'initiatives, il accèdera au titre de chef de culture.

Avec des compétences en économie et en gestion, ainsi que des connaissances plus pointues en arboriculture, il pourra également devenir arboriculteur.

En savoir plus

Consulter : les fiches ROME sur www.francetravail.fr
Contacter : la Fédération Nationale des Producteurs de Fruits – FNPF - www.fnpfruits.com

Fiche présentée par ANEFA apecita l'emploi agri,agro & environnement

Pour tout complément d'information, contactez : contact@agrorientation.com